



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2020 / 2021

SOUS COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV n° 18 du samedi 17/07/2021

Réunion du 12 juillet 2021

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709

AVIS AUX ARBITRES

DOSSIER RENOUVELLEMENT, en ligne sur le site du District

Merci d'imprimer, de remplir, de signer et de retourner à la Délégation, au plus tôt, votre dossier de renouvellement.
Date limite de retour le 16 juillet : au-delà, un malus s'appliquera.

AVIS IMPORTANT

Messieurs les arbitres, vos dossiers administratifs comprenant : fiche individuelle de renseignements, chèque de 8 € à l'ordre de « Arbitres solidarité », charte de déontologie à signer, fiche de droit à l'image à dater et signer, autorisation parentale pour les arbitres mineurs à dater et signer, fiche adhésion UNAF, doivent être rendus pour le vendredi 16 juillet dernier délai.

Passée cette date, le malus s'appliquera.

Pour les arbitres du secteur nord (Roannais), les dossiers doivent parvenir à la Délégation du Roannais et non au District de la Loire.

Messieurs les arbitres, si vous êtes conviés pour arbitrer des rencontres pour votre club ou autres, vous êtes priés de prévenir votre désignateur.

AVIS AUX CLUBS

Pour pallier au manque criant d'arbitres, une cession de formation aura lieu courant septembre 2021.

Merci d'envoyer vos candidatures (dossier à télécharger sur le site du District de la Loire, rubrique arbitrage, onglet devenir arbitre).